



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le 30 mars, l'ensemble des électeurs est appelé à désigner ses conseillers municipaux et communautaires à l'occasion du 2^e tour de scrutin.

Qui peut voter ?

- Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.
- Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Comment voter ?

Il convient de se présenter, entre 8h

et 20h, à son bureau de vote (la liste est disponible en mairie). Pour pouvoir voter, il faut obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photographie, parmi lesquelles :

- Carte nationale d'identité ;
- Passeport ;
- Carte vitale avec photographie ;
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État ;

Vote par procuration

- En cas d'absence dimanche, vous pouvez toujours faire établir une procuration en vous présentant en personne au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

➔ Plus d'information sur vity94.fr/election

MERCREDI 26

centres de loisirs

Potage aux vermicelles
Poulet basquaise
Brocolis
Emmental
Kiwi

JEUDI 27

Salade verte
Steak haché
Coquillettes
Camembert
Ananas

VENDREDI 28

Salade de maïs
Poisson pané et citron
Épinards hachés
Saint-paulin
Mandarine

LUNDI 31

Pizza
Sauté de porc ou de dinde
Salsifis à la tomate
Pyrénées
Banane



Élections municipales et communautaires | RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR |

Vitry à gauche

menée par le maire sortant, Alain Audoubert (PCF), arrive en tête avec 44,57% des voix et celle menée par Jacques Perreux (EELV) comptabilise 16,14% des voix. Les trois autres listes de gauche (NPA, LO et POI) cumulent ensemble 6,55%. Au total, les forces de gauche ont remporté 67,26% des suffrages. La droite, divisée lors des élections municipales précédentes, s'est rassemblée au sein de la liste UMP-UDI menée par Alain Afflatet et remporte 18,79% des

voix. Avec un score de 13,93%, le Front national revient dans le paysage vitriot à un niveau légèrement inférieur à celui qu'il avait atteint aux élections municipales de 1995 (14,78%). À noter de surcroît qu'avec 2 634 voix, il comptabilise nettement moins de suffrages qu'à la présidentielle de 2012 (4 031 voix). Le taux d'abstention, quant à lui, atteint un niveau record de 58% contre 52,5% au premier tour des élections municipales de 2008 et 26,35% au premier tour de l'élection

présidentielle de 2012. Le second tour des élections municipales et communautaires 2014 se tiendra dimanche 30 mars (lire ci-dessus). Pour rappel, seules les listes ayant recueilli au moins 10% des suffrages exprimés pourront se maintenir au second tour. Les candidats des listes ayant obtenu plus de 5 % pourront intégrer une autre liste.

➔ MARJORIE ANDRÉS |

➔ Retrouvez les listes officiellement déposées en préfecture pour le second tour sur le site de la ville : www.vity94.fr/election



Carna

des Centres de Loisirs

L'arrivée du printemps
Pour tous les enfants
de 3 à 6 ans
accompagnés par leurs familles

vity-sur-seine

VOTRE PUBLICITÉ :